

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
5 février 2022

---

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 4985)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 125

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 2**

Supprimer la dernière phrase de l'alinéa 2.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet alinéa 2 impose aux ARS de publier un répertoire des structures pratiquant des IVG, dont l'accès « doit être libre et effectif ». Dès lors, pourquoi ajouter cette phrase performative « Cette effectivité est assurée par tous moyens » alors même que l'alinéa le précise ?